



LETTRE A COMMUNIQUER  
A  
TOUS LES ENSEIGNANTS

*Ecoles, Collèges, Lycées, EREA*

Madame, Monsieur,

A chaque rentrée, vous et vos élèves êtes sollicités pour adhérer à ***l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Savoie.***

Ce geste de solidarité permet le fonctionnement et le développement de notre association dont les ressources proviennent :

- des cotisations élèves **2,00 €**
- des cotisations adultes **15,00 €**
- de dons
- des subventions des communes
- des subventions du Conseil Général

Au cours de l'année 2010, 33 700 € d'aides ont été accordés à 770 élèves du département.

En plus de la redistribution des cotisations, dons et subventions sous forme de bourses, l'ADPEP a étendu son champ d'action. Depuis 2004, elle gère le SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile). En 2005, elle a ouvert un SAAAIS (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration scolaire) à destination des enfants non et mal voyant. Elle met une ludothèque à disposition des petites écoles maternelles rurales.

Les conditions de la vie actuelle augmentent les inégalités sociales, les demandes de bourses s'accroissent notamment en matière de restauration.

Pour mieux répondre aux besoins, nous vous proposons de vous associer à notre action, au-delà de l'adhésion, sous la forme d'une participation financière dont chacun fixera le montant. Vous participerez ainsi au renforcement de la politique solidaire des PEP et vous contribuerez au développement des actions de l'association départementale.

Un reçu, ouvrant droit à déduction fiscale (66 % du montant du don, à partir de 15 €), vous sera retourné.

Répondez favorablement et massivement à notre appel, adressez votre don (chèque à l'ordre de l'ADPEP73) au siège social :

***Pupilles de l'Enseignement Public- Inspection Académique-131, route de Lyon  
73018 Chambéry Cedex***

***Ou bien au siège administratif :***

***ADPEP 73- 20 rue Jean Gotteland- 73000 CHAMBERY***

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente,

Michèle Besson